



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 novembre 2009

**MAIRIE
D'ECOLE -VALENTIN**

03 81 53 70 56

www.ecole-valentin.fr

BULLETIN MENSUEL

Novembre 2009

1- PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU 8 SEPTEMBRE 1944 PAR LE CABINET SETIB

Le cabinet SETIB, maître d'œuvre mandaté par la commune pour la réalisation de la rue du 8 septembre 1944, accompagné de la représentante de la CAGB assurant l'assistance à maîtrise d'ouvrage présentent l'avant projet de l'aménagement.

Les documents présentés sous forme de Power Point sont disponibles en version papier au secrétariat de mairie, ils concernent : Le traitement du giratoire des Maisonnettes (conception d'un giratoire ovalisé) ; le profil en travers type rue du 8 Septembre ; le début de la rue du 8 Septembre ; le Carrefour rue du 8 Septembre / rue des Chênes / rue des Ecureuils : l'éclairage.

Estimation : Le montant global affecté par la Commune est reconduit (350 k€ HT). Cependant, les adaptations demandées peuvent faire évoluer le coût. Au regard de l'estimation définitive, le budget de l'opération sera voté au programme 2010.

Suite de l'étude : La Commune valide l'avant-projet sous réserve des remarques ci-dessus. L'AAPC sera passé avant les vacances de Décembre, pour une ouverture des offres fin Janvier.

2 - RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA COORDINATION SPS

En vue de l'attribution du marché de coordination pour la sécurité et la protection de la santé des opérations d'aménagement de la rue du 8 septembre 1944 et des Rues de la Tuilerie et des Vergers, la commune a consulté trois bureaux d'études de coordination SPS.

Aux regards des critères retenus, le conseil municipal à l'unanimité retient l'offre du bureau d'études ROY pour un montant de 1 716.26 € TTC.

3 - CONVENTION AVEC LA POSTE

La commune a décidé de passer une convention avec LA POSTE concernant la relève du courrier de la mairie. Le contrat « Collecte Primo » prévoit que ce courrier soit pris en charge simultanément à la tournée de distribution du facteur, du lundi au vendredi. Ce service est facturé 717,60 euros TTC à l'année et sera renouvelable par tacite reconduction.

4- RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE : CONTRAT DE MISSION D'ARCHITECTURE ET DE BUREAU D'ETUDE

La société PROGEBAT qui devait travailler en relation avec l'atelier d'architecture TARDY est remplacée par le Cabinet TOUZANNE. Le montant prévisionnel de rémunération du maître d'œuvre est composé désormais d'une tranche ferme de 23 753,10 € HT et d'une tranche conditionnelle de 5 634,90 € HT

5 - RAPPORT ANNUEL 2008 : EAU-ASSAINISSEMENT EAU

➤ EAU

Population concernée par le service de la SAUR : 12 814 habitants, 5237 abonnés.

Comme pour l'assainissement, le prix du service comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

A ECOLE-VALENTIN un abonné consommant 120 m³ a payé en 2008 249,04 € soit en moyenne **2,08 € le m³** (+ 3.68 % par rapport à 2007).

➤ ASSAINISSEMENT

Un abonné consommant 120 m³ a payé en 2008 pour l'assainissement 216,71 € soit en moyenne **1,81 € le m³** (+ 2,04 % par rapport à 2007).

En résumé, pour ECOLE-VALENTIN le prix du m³ pour l'année 2008 (eau et assainissement) s'élève à **3,88 € le m³** (hausse de 2,91 %).

➤ **QUALITE DE L'EAU** Les analyses réalisées par la DDASS du DOUBS font état d'une eau distribuée de qualité microbiologique satisfaisante.

Ces rapports sont mis à la disposition du public au secrétariat de Mairie

Suite au débat suscité par cette présentation, un courrier sera adressé au président du SIAC pour obtenir des réponses précises concernant :

- le remplacement des canalisations en plomb reconnues comme dangereuses pour la santé publique ;
- l'amélioration possible du rendement de distribution (70% actuellement) ;
- le programme de renouvellement des réseaux qui semble très insuffisant (0,2% en 2008) ;
- les prévisions (délai) de remise en conformité de l'assainissement sur les lotissements du Vert bois et de La Prairie, avec création d'un déversoir d'orage rue de la Prairie, et rue de la Combe du Puits ;
- la réalisation de 2 bassins de dépollution sur la commune.



INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Des plans de la commune au format A3 sont disponibles gratuitement en mairie.**

➤ **Déneigement :** Par arrêté municipal, les riverains ont obligation de nettoyer les trottoirs en bordure de leur propriété. Merci de veiller également au bon stationnement des véhicules afin de ne pas gêner les interventions des employés communaux.

➤ **Point aménagement ligne ferroviaire**

La réunion publique a eu lieu le 26 octobre 2009 regroupant environ 250 personnes. Un compte-rendu de cette réunion a été diffusé à tous les habitants relatant les principaux points sur l'avancement du chantier, les aménagements définitifs et l'implantation de la halte ferroviaire. Sur ce dernier point, des questions restent en suspens en particulier sur les protections phoniques à mettre en place.

Planning prévisionnel : Les travaux sur le pont de l'Amitié démarreront mi-janvier. Une passerelle pour les piétons sera installée auparavant et 4 panneaux seront installés aux entrées de ville afin d'informer les automobilistes sur les déviations mises en place. Les balisages de sécurité vont être renforcés par des barrières métalliques sur les zones à risques (vers le CAL, le stade et la rue du Château d'eau).

➤ **Tempado (Animation destinée aux adolescents)**

Les communes d'ECOLE-VALENTIN et de CHATILLON-LE-DUC se sont engagées dans le projet TEMPADO d'animation territoriale. Pour encadrer les jeunes, un référent « animation jeunesse » doit être recruté avant la fin de l'année 2009. Il s'agira d'un poste en Emploi Tremplin associatif répondant aux critères l'éligibilité du Conseil Régional de Franche-Comté. Afin de préciser les conditions du partenariat décidé entre notre commune, CHATILLON-LE-DUC et l'UFCV pour la mise en place du projet, la gestion des compétences, des ressources et des moyens affectés, une convention devra être conclue pour une durée de trois ans.

➤ **Grand Frais**

Suite à l'accord du permis de construire du magasin GRANDFRAIS en date du 19 août 2009, un recours contentieux a été déposé auprès du Tribunal Administratif de BESANCON.

➤ **Deux composteurs collectifs** ont été mis en place le 14 novembre à titre expérimental à proximité des bâtiments du Prieuré en présence des représentants de la commission DDCV et de Doubs Nature Environnement.

➤ **La benne à déchets au cimetière** est déposée provisoirement à l'intérieur du cimetière en attendant la fin des travaux d'aménagement du parking. Une réflexion est engagée sur le volume, la couleur et l'emplacement de la benne mise à disposition des visiteurs.

➤ **Secrétariat ASEV :** permanences assurées par Valérie à compter du 2 décembre (mercredi et jeudi de 17h à 19h).



AGENDA

Samedi 5 décembre	Téléthon au CAL ; organisé par l'ASEV
Dimanche 6 décembre	Repas des Aînés
Vendredi 11 décembre	Conférence débat « Bien manger pour bien vieillir » à 14h00 au CAL
Vendredi 11 décembre	Conseil Municipal à 20h00
Dimanche 20 décembre	Concert de Noël à 17h00 avec les Enfants de l'Espoir (annoncé par erreur le 22 décembre sur le bulletin annuel)
Lundi 4 janvier 2010	Vœux de la Municipalité à 19 h00 au CAL